

Vincennes le 9 octobre
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les victimes de l'amiante manifesteront à Paris
le 11 octobre à 14 heures, place Saint-Sulpice**

**Assez de déni, assez de mensonges !
L'amiante est un poison. Il faut l'éradiquer**

**22 ans après l'interdiction, il reste en France 20 millions de tonnes de matériaux
amiantés, disséminés dans les écoles, les hôpitaux, les lieux de travail et de vie.**



flocage



dalles de sol



calorifuge



tuyaux



faux plafonds



toiture

50 000 établissements scolaires ont au moins un bâtiment construit avant l'interdiction de l'amiante en 1997. Les trois quarts d'entre eux ont des matériaux contenant l'amiante.

Il y a **200 000** m² de dalles en vinyle-amiante dans les hôpitaux publics de l'AP-HP.

Chez **LUBRIZOL** à Rouen, une toiture en amiante-ciment de 8000 m² et 140 tonnes a explosé, projetant des fibres d'amiante à plusieurs km de l'usine.

L'amiante est un cancérogène redoutable, actif à faibles doses, qui a tué des dizaines de milliers de personnes dans tous les pays où il a été utilisé. Les fibres d'amiante, 400 fois plus fines qu'un cheveu, pénètrent profondément dans les poumons et s'accrochent. Une maladie grave peut survenir plusieurs décennies après l'exposition.

**On ne peut pas « apprendre à vivre avec l'amiante ».
La meilleure façon de s'en protéger, c'est de s'en débarrasser.**



Les pouvoirs publics minimisent le risque amiante

Dans l'usine **LUBRIZOL** de Rouen, d'énormes quantités de produits dangereux étaient stockées. L'incendie a formé de redoutables cocktails de produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction. Il a dispersé de milliards de fibres d'amiante. Dans 20 ans, 30 ans, 40 ans, surviendront des pathologies graves. Mais le préfet de Seine Maritime explique aux Rouennais que l'air puant qu'ils respirent est salubre, que l'eau noire qui coule de leurs robinets est potable et qu'il « *n'y a pas de risque amiante avéré* », alors qu'ils ramassent des touffes fibreuses et des morceaux de toiture amiantés tombés dans leurs jardins ! « *Lubrizol coupable, l'État complice* » est le mot d'ordre des manifestations à Rouen.

Des luttes contre l'amiante se multiplient

Ces dernières années, les luttes contre l'amiante se sont développées : des profs ont exercé leur droit de retrait en refusant de faire cours dans des salles amiantées, comme au lycée Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi ou au collège Versailles à Marseille. À Besançon, des agents hospitaliers ont fait condamner pour « mise en danger de la vie d'autrui » l'hôpital qui les avait fait travailler sans protection au contact de l'amiante. Le 11 octobre, des acteurs de ces luttes viendront apporter leur témoignage.

L'éradication totale de l'amiante est à l'ordre du jour

L'Andeva réclame des mesures d'urgence :

Le dossier technique amiante (DTA) qui dit où est l'amiante et dans quel état doit être accessible sur Internet.

Il faut durcir les sanctions contre les décharges sauvages, généraliser la collecte gratuite des déchets amiantés et le financement public des travaux de désamiantage pour les particuliers.

Il faut que le gouvernement et les régions se fixent pour objectif **l'éradication complète de l'amiante**, avec un calendrier et une priorité absolue pour les établissements scolaires.

Le désamiantage doit devenir une grande cause nationale.

